

Mairie du Caule Sainte Beuve

Département de SEINE MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de Gournay en Bray

10 Route de l'Abbé Delforge
76390 LE CAULE SAINTE BEUVE

☎ 02.35.93.65.06

E-Mail : commune-caule-ste-beuve@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2026

Ordre N° 2026-003

L'an deux mil vingt-six, le 19 janvier, à neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Chantal BENOIT, Maire.

Objet : Adhésion aux missions optionnelles du CDG 76.

Étaient présents : Messieurs, Mesdames : BENOIT Chantal, BOULOCHÉ Marie-Claude, CORROYER Denis, DEFECQUE Gaël, DERIEMAECCKER Joël, RATEL François ;

Étai(ent) absent(s) : DEGARDIN Arnaud, LASNEL Vanessa, MENPIOT Catherine, REVELLE Vianney, SALMON Aurélie

Nombre de Conseillers

Secrétaire de Séance : Mr DEFECQUE Gaël

En exercice : 11

Présents : 06

Votants : 06

Adhésion aux missions optionnelles du CDG 76.

VU :

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture

- L'article L452-47 Du Code Général de la Fonction Publique ;

Le

Et publication ou
Notification du

CONSIDÉRANT :

- Mme la Maire expose au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Seine-Maritime assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires prévues par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Notamment, il lui revient d'organiser les concours et examens professionnels, de gérer la bourse de l'emploi (www.emploi-territoire.fr) ou encore d'assurer le fonctionnement des instances paritaires (commission administrative paritaire, comité technique).
- Au-delà des missions obligatoires, le CDG 76 se positionne en tant que partenaire « ressource humaine » des collectivités par l'exercice d'autres missions dites optionnelles. Dès lors ; ces missions sont proposées par le CDG 76 afin de compléter son action et d'offrir aux

Mairie du Caule Sainte Beuve

Département de SEINE MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de Gournay en Bray

10 Route de l'Abbé Delforge
76390 LE CAULE SAINTE BEUVE

☎ 02.35.93.65.06

E-Mail : commune-caule-ste-beuve@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2026

collectivités un accompagnement quotidien en matière de gestion des ressources humaines.

- Le Centre de Gestion propose ainsi une convention-cadre permettant, sur demande expresse de la collectivité, de faire appel aux missions proposées en tant que de besoins.
- Après conventionnement la collectivité peut, le cas échéant, déclencher le ou les mission(s) choisie(s) à sa seule initiative dans les conditions précisées par le convention-cadre.

PROPOSITION :

- Mme le Maire rappelle que la mise en œuvre du statut de la Fonction Publique Territoriale étant devenue un enjeu stratégique en raison de sa complexité et de son incidence sur la gestion de la collectivité, ces missions permettent d'assister les élus dans leur rôle d'employeur.
- Mme le Maire propose au Conseil Municipal de prendre connaissance du dossier remis par le Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

DÉCISION :

- Après en avoir délibéré le 19 janvier 2026, le Conseil Municipal
- **DÉCIDE :**

Article 1 : **ADHÉRER** à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

Article 2 : **AUTORISE** Mme Le Maire à signer les actes subséquents. (Convention d'adhésion à la médecine professionnelle, formulaires de demande de mission, devis, etc.)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Chantal BENOIT

